



La FOF agit.

En tant que syndicat professionnel, la FOF agit.

Au même titre que les autres membres, la FOF agit au cœur de l'intersyndicale nationale.

Les syndicats régionaux de la FOF agissent avec les intersyndicales régionales.

Depuis 5 ans, la FOF est présente dans toutes les assemblées générales intersyndicales, pour défendre les orthophonistes. **La FOF est ainsi garante d'une plus large représentation de la profession, de la pluralité des opinions**, elle est à l'écoute des revendications de tous les orthophonistes, quel que soit leur mode d'exercice.

La FOF a toujours su se mettre en retrait au profit de l'expression de l'intersyndicale et d'un message commun.

Actions de la Fédération des Orthophonistes de France, au cours de ces dernières années, pour porter la voix de l'intersyndicale :

- Présence dans toutes les AG intersyndicales
- Présence dans toutes les manifestations et aux RV au ministère de la Santé
- Multiples courriers et dossiers envoyés aux sénateurs, députés, ministres, au président de la République
- Rencontre des élus dans toute la France
- Participation à la rédaction de tous les communiqués de presse

A plusieurs reprises, nous avons fait profiter à tous les représentants de l'intersyndicale d'un rendez-vous que nous avons obtenu.

Parce que la priorité de la FOF est, avant toute chose, la défense de notre métier. Nous sommes convaincus que l'union de la profession, avec les étudiants et les grandes centrales syndicales, est notre seule chance face à un gouvernement qui tente la division des professionnels !

Participez aux AG en région.

Continuez à alerter vos élus.